CHAMPIONNAT CANADIEN JUNIOR 2024

21 au 24 juillet 2024

LAVAL – Québec

PROSPECTUS

1. **DATE:** 21 au 24 juillet 2024

2. **COMITÉ ORGANISATEUR**

   - Club de tennis de table Réflexe Laval (Hôte)
   - Fédération de tennis de table du Québec
   - Tennis de Table Canada

3. **COMMISSION DE COORDINATION**

   - Rémi Tremblay (FTTQ)
   - Roxane Borgès (Laval)
   - Julien Le Hégarat (Laval)
   - Marles Martins (Directeur de compétition)
   - Melanie Ostashek (Logistique- TTCAN)

4. **OFFICIELS TECHNIQUES DU TOURNOI**

   - Responsable de compétition — Marles Martins, courriel: marles@ttcanada.ca
   - Juge-arbitre: — À déterminer (nommé par FTTQ)
   - Juge-arbitre adjoint: — À déterminer (nommé par TTCAN)
   - Arbitre en chef: — À déterminer (nommé par FTTQ)

   Arbitres: À déterminer

5. **SITE DE COMPÉTITION**

   Centre sportif Bois-de-Boulogne,
   955 Av. de Bois-de-Boulogne,
   Laval, QC, H7N 4G1

6. **HÔTELS:** L'information sera fournie dans le « bulletin d'information »

7. **TRANSPORT**

   - L' horaire et l' information sur le transport depuis les hôtels jusqu'au lieu seront fournis dans le « Bulletin d'information ».
   - Le transport aller-retour de l'aéroport à l'hôtel est à la charge des participants.

8. **HORAIRE (général)**

   - Dimanche **21** juillet: début du Championnat canadien junior (+ dernières rondes du Championnat senior) 9h00 à 20h00
   - Lundi et mardi 22 et 23 juillet: 9h00 à 20h00
   - Mercredi **24** juillet: – 9h00 à 17h00

9. ÉPREUVES

Catégories	Date de naissance
Simple U19 garçons (U19G):	Né en 2005 ou après
Simple U19 filles (U19F):	Née en 2005 ou après
Simple U15 garçons (U15G):	Né en 2009 ou après
Simple U15 filles (U15F):	Née en 2009 ou après
Simple U13 garçons (U13G):	Né en 2011 ou après
Simple U13 (U13F):	Née en 2011 ou après
Simple U13 garçons (U11G):	Né en 2013 ou après
Simple U13 filles (U11F):	Née en 2013 ou après
Équipe U19 garçons (U19ÉG):	1 équipe par association provinciale ou territoriale (Né en 2005 ou après)
Équipe U19 (U19ÉF):	1 équipe par association provinciale ou territoriale (Née en 2005 ou après)
Équipe U15 garçons (U15ÉG):	1 équipe par association provinciale ou territoriale (Né en 2009 ou après)
Équipe U15 filles (U15ÉF):	1 équipe par association provinciale ou territoriale (Née en 2009 ou après)
Équipe U13 garçons (U13ÉG):	1 équipe par association provinciale ou territoriale (Né en 2011 ou après)
Équipe U13 filles (U13ÉF):	1 équipe par association provinciale ou territoriale (Née en 2011 ou après)

9.1 Épreuves en simple: Chaque association provinciale ou territoriale sera autorisée à inscrire autant d'athlètes admissibles que possible aux épreuves en simple. Il n'y a pas de limite quant au nombre d'inscriptions. Cependant, si les inscriptions dépassent la capacité du tournoi, TTCAN a le droit de limiter les inscriptions en fonction de la cote.

9.2 Les joueurs peuvent s'inscrire à un maximum de deux catégories d'âge en simple (U19), (U19 + U15), (U15 + U13). Les joueurs U13 et U15 peuvent inscrire dans leur propre catégorie d'âge ainsi que toute catégorie d'âge supérieure (par exemple U13 + U19.

9.3 Les joueurs ne peuvent jouer que dans une seule épreuve par équipe (dans la catégorie d'âge pour laquelle ils se qualifient).

9.4 Seules les inscriptions effectuées par les associations provinciales ou territoriales membres seront acceptées. Les athlètes admissibles de l'Alberta peuvent s'inscrire directement.

9.5 Il y aura une épreuve « facultative »: simple U17 pour garçons et filles. Cette catégorie se tiendra seulement si le calendrier le permet. Cette option est disponible sur le formulaire d'inscription.

10. ADMISSIBILITÉ DES ATHLÈTES

10.1 Pour représenter une association provinciale ou territoriale membre, un participant doit être:

- Un membre en règle d'une association membre reconnue (et en règle) par Tennis deTable Canada.
- Un citoyen canadien ou un résident permanent (preuve requise pour les nouveaux joueurs). L'admissibilité sera vérifiée avant le tirage au sort.
- Si un joueur a résidé dans une ou plusieurs provinces ou territoires, le joueur représente la province ou territoire pour lequel il est inscrit sur la liste du classement à la date limite d'inscription.
- Les joueurs qui ont changé de résidence au cours des 6 derniers mois précédant le Championnat seront traités au cas par cas.

10.2 Un joueur qui n'a pas de classement canadien (i.e. qui n'est pas actif ou qui est nouveau) peut être nommé par son association membre provinciale ou territoriale pour les épreuves.

11. PROCÉDURES D'INSCRIPTION ET DÉLAIS

- Début des inscriptions: 11 mai 2024
- Date limite d'inscription des associations provinciales ou territoriales: **10 juin 2024**
- Inscriptions confirmées sur le site de TTCAN: 15 juin 2024
- Le formulaire d'inscription et le processus d'inscription seront annoncés et publiés sur le site internet de TTCAN. Le formulaire d'inscription sera envoyé aux associations provinciales et territoriales par courriel.

12. TIRAGE AU SORT et TÊTES DE SÉRIE

12.1 Le format du tirage dépendra du nombre de participations reçues. Le prochain bulletin fournira l'information plus détaillée.

12.2 Le responsable de la compétition se réserve le droit d'annuler une épreuve en raison d'inscriptions insuffisantes (minimum 4 joueurs pour organiser l'épreuve).

12.3 <u>En simple:</u> à condition qu'il y ait suffisamment d'inscriptions, le format sera basé sur des groupes suivis d'élimination (KO progressifs) « limités ».

12.4 Le responsable de la compétition se réserve le droit de modifier un format de jeu à sa discrétion dans le meilleur intérêt de la compétition.

12.5 Le tirage en ligne aura lieu le jeudi 11 juillet 2024, à 19h HAE via Zoom. Une invitation avec un lien pour la réunion de tirage au sort sera envoyée à tous les participants et publiée sur le site internet de TTCAN (www.ttcanada.ca). Des informations plus détaillées suivront dans les prochains bulletins.

12.6 <u>Classement par cote</u>:

12.6.1 La dernière liste du classement en date du 6 juin 2024 sera utilisée pour déterminer l'ordre de classement pour toutes les épreuves dans la mesure du possible.

12.6.2 <u>En simple</u>:

- Dans le cas où des têtes de série sont placées directement dans le tableau principal, le nombre de ces têtes de série dépendra du nombre total des inscriptions et du nombre de groupes. Les groupes seront composés de 3 joueurs, et dans certains cas de 4 joueurs si nécessaire.
- Pour les tours de la phase finale (32 matchs éliminatoires ou moins), le tirage au sort suivra les dernières règles de l'ITTF en fonction du classement:

Étape 1 : Placement direct des têtes de série 1 et 2 aux extrémités opposées du tableau principal.

Étape 2 : Les joueurs classés 3 et 4 seront tirés ensuite.

Étape 3 : Les joueurs classés 5 à 8 seront tirés ensuite.

Étape 4 : Les joueurs classés 9 à 16 seront tirés ensuite.

Étape 5 : Les joueurs classés 17 à 32 seront tirés ensuite.

Remarque 1 : S'il y a plus de qualifiés sortant de l'étape du tournoi à la ronde que de places attribuées disponibles dans le tableau principal, des rondes éliminatoires préliminaires auront lieu pour qualifier le nombre exact d'athlètes nécessaires pour former un tableau principal complet.

Remarque 2 : Les joueurs d'une même association provinciale et territoriale ne doivent pas se rencontrer lors des rondes préliminaires dans la mesure du possible.

Remarque 3 : Il n'y aura pas de séparation par association dans le tableau final.

12.7 <u>Épreuve par équipe:</u>

12.7.1 Chaque association provinciale ou territoriale de tennis de table membre en règle de Tennis de table Canada peut inscrire une équipe au Championnat canadien junior.

12.7.2 Chaque association de tennis de table provinciale ou territoriale membre ne peut inscrire qu'une seule équipe par catégorie d'âge et pour chaque sexe. Les joueurs ne peuvent jouer que dans une seule équipe de catégorie d'âge (n'importe quelle catégorie d'âge pour laquelle ils se qualifient pour l' âge).

12.7.3 Les détails concernant le format de compétition des épreuves par équipes par catégories d'âge seront annoncés dans le « bulletin d'information ».

12.7.4 Le format par équipe sera du style Corbillion (2 simples +1 double + 2 simples ; meilleur des 5 matchs).

12.7.5 Chaque équipe peut être composée de 2, 3 ou 4 joueurs.

12.7.6 Dans certains cas, des équipes combinées peuvent être constituées (plus d'une province) si cela profite à la compétition (nombre d'équipes, calendrier, etc.), cependant les résultats ne compteront pas pour le Trophée Bobet, mais compteront pour la cote.

13. RÉUNION DU JURY

20 juillet 2024 à 19h30 HAE. Lieu à déterminer et annoncé dans le bulletin.

14. ÉQUIPEMENT

- Tables: Donic
- Balles: DHS D40+
- Surface: Gymnase

15. PRIX

15.1 Le trophée **Jacques Bobet** sera décerné à l'association provinciale/territoriale la plus performante. Le système de points sera publié dans les futures éditions du bulletin.

15.2 Un **prix de l'esprit sportif** sera décerné au joueur qui démontre le comportement et le meilleur esprit sportif. Les arbitres nommeront les joueurs aux juges-arbitres et au responsable de la compétition pour la sélection finale.

15.3 Les **médailles** seront présentées au Championnat canadien comme suit :

- Lors de TOUTES les épreuves en simple au gagnant (or), au deuxième (argent) et aux deux demi-finalistes perdants (bronze x 2)
- Lors de TOUTES les épreuves à l'équipe gagnante et à leur entraîneur (or), à la deuxième équipe et leur entraîneur (argent) et à la troisième équipe et leur entraîneur seulement (bronze)

15.4 Toutes les **cérémonies de remise des médailles** auront lieu dans le gymnase le jour de la finale respective. Chaque compétiteur recevant une médaille doit être dans le gymnase en tenue de sport pour recevoir son prix.

16. FRAIS D'INSCRIPTION

- Simple: **$100 par épreuve**
- Équipe: **$250 par équipe**
- Tous les frais d'inscription incluent les frais de cotation et d'administration.

Le formulaire d'inscription sera mis à la disposition de l'association provinciale ou territoriale avec les informations fournies par courriel et affichées sur le site internet de TTCAN.

17. RÈGLEMENTATION

Toutes les règles de TTCAN et l'ITTF seront suivies, le cas échéant. Le juge-arbitre du tournoi et le DT de TTCAN appliqueront et interpréteront les règles en cas de doute.

Un « bulletin de mise à jour » sera émis en temps voulu et affiché sur le site internet de TTCAN:

www.ttcanada.ca